

ED 66.
5.A l'Atelier horlogere à
la Chaux de Boudy

Messieurs

Le Département fédéral du Commerce et des Travaux vient vous accuser réception de vos honorées missives des 18, 19 et 20 Février écoulés, ainsi et de la lettre partiellement que d'vous date du 27 la même mois votre Président Mr. H. Humbert a adressée au ~~Secrétaire~~ souffrigne!

A la première vous avez en obligeance de journéer un nouveau rapport ~~de~~ ^à Mr le Docteur Lindau traitant de ~~se prononcer sur~~ la question de l'établissement de consulats suisses en Chine. Veuillez ~~remercier~~ Mr. ~~et~~ don transmettre à Mr Lindau les remerciements du Département pour cette communication et favoriser l'informer ^{maintenant} que ~~on se considère~~ estime être un très-bien renseigné là-dessous

Sotre missive du 14 Février donne ~~l'appréciation~~ ^{renferme} de nouvelles - indications relativement ~~au point~~ ^à de placer les ~~les~~ ^{aut} ~~de la question position~~ ~~les~~ ^{les} ~~suisses~~ à la mesure consistant à placer ~~les~~ ^{les} ~~suisses~~ résidant au Japon sous la protection des Etats-Unis de l'Amérique du N. Ille ~~ne sera~~ ^{ne sera pas} demandé une réponse ~~ne répondre~~ le Département remarque seulement en passant ~~que~~ ^{que l'on ne pourra difficilement} obtenir d'une puissance maritime, en faveur des ressortissants suisses ~~qui~~ se trouvant au Japon et en Chine l'assurance d'une protection suffisante ~~qui~~ ^{qui sera} faisant complètement aux vœux exprimés dans la conférence du 15 Décembre 1860, et telle que l'exigeraient incontestablement les intérêts de nos compatriotes. Mais pour le moment l'on doit se contenter de la protection morale promise par les Etats-Unis, qui sont actuellement fort préoccupés d'affaires intérieures.

Op



il sera constamment voué à cette affaire toute l'attention que mérite son importance, et l'on ne négligera aucune occasion pour tâcher d'arriver à un résultat plus favorable.

Dans votre honnête da ce 22 Février, vous transmettez au Département une estimation des frais d'une mission au Japon dans le but de conclure un traité de commerce. Recevez M. le docteur Lindau pour ~~les renseignements~~ et remerciez-le pour l'affir-
mation que le Département fera aussi à cet égard tout son possible pour sauvegarder les intérêts suisses.

Dans sa missive du 22 Décembre 1860, Mr le Docteur Lindau observe que la situation actuelle de la Chine, la lettre d'introduction qui lui a été donnée pour le Ministre du commerce de cet Empire ne lui suffira pas pour pénétrer jusqu'à Pekking. Il désirerait à cet effet au moins une lettre adressée directement au gouvernement impérial et une lettre de recommandation pour les représentants des grandes puissances européennes ~~qui sont~~ à Pekking, accrédités dans cette capitale.

Comme des avantages stipulés dans le traité conclu par la Chine avec l'Angleterre et la France est assuré à toutes les nations, le motif principal pour lequel les autorités fédérales auraient désiré traiter avec le gouvernement chinois, a cessé d'exister. Néanmoins il se pourrait que ^{vous trouveriez} gärrät un intérêt général à ce que Mr le Docteur Lindau pat visiter Pekking. Aussi le Département a-t-il demandé ^{au} Conseil fédéral pour Mr Lindau une nouvelle lettre de recommandation à joindre adressée aux représentants des grandes puissances ~~qui sont~~ à Pekking, dans l'Empire chinois de la Chine.

S'il vous faites ^{6/22} vous estimerez désirable et dans l'affaire de donner à Mr Lindau une nouvelle lettre d'introduction pour le gouvernement chinois, le Département est prêt à prendre connaissance de votre manière de voir là-dessus. Dans ce cas vous,

voudriez ^{bien} en même temps vous éclairer sur la farine de cet acte demandé

Le Département a examiné avec soin les deux pièces relatives à la question de l'ouverture de négociations ~~festives~~ à ~~des~~ ~~arriver~~ ~~après~~ pendant à la conclusion d'un traité de commerce avec le Japon. Il a trouvé que, contrairement à l'opinion consignée au protocole de la conférence du 15 Décembre 1860, les tractations avec le Portugal n'autorisent pas la Suisse à attendre à l'entière que le Japon soit disposé à conclure, est-disposé à conclure avec elle un traité de commerce. C'est du moins ce qui restre les deux communications déjâées originales japonaises que le Département présente, et elles déclarent clairement que le Japon donne l'assurance qu'il traitera avec la Suisse ~~et~~ ~~avant~~ ~~la~~ ~~Suisse~~

que dès qu'il sera disposé à conclure ~~les nouveaux~~ traités avec d'autres nations, c'est avec la Suisse qu'il ~~entre~~ ~~se~~ ~~en~~ La Suisse est la première avec laquelle s'entraînera en relations, et qui actuellement il existe des obstacles à la chose. ~~du contraire~~ ~~quand~~ qui concerne le Portugal

La seconde dépêche fait une réserve expresse ~~en~~ ~~pour~~ ~~sa~~ ~~favor~~ ~~du~~ ~~Portugal~~ ~~et~~ ajouté ~~en ajoutant~~ qu'il y a des circonstances ~~lorsqu'elle~~ ~~qui il existe~~ ~~des que son sou~~ ~~cient~~ ~~les rapports particuliers~~ ~~avec ce pays~~

La seconde dépêche est conçue en ces termes

" pour essayer de refuser la conclusion d'un traité, parce qu'il y a actuellement des empêchements au Japon. Il est donc hors de doute que si d'autres nations essayent de faire un traité avec le Japon, on ne leur permettra pas sans conclure d'abord avec la Suisse. Si des relations au sujet de la conclusion de traités avec d'autres pays devraient avoir lieu, on l'écrira à temps à votre pays."

La seconde dépêche du 13 Janvier 1860 ajoute de dire ensuite: "Il est ajouté qu'il va sans dire, comme nous l'avons déjà écrit dans l'autre lettre, que d'autres nations qui demanderont à faire un traité avec le Japon seront refusées grâcier comme la Suisse l'a été) mais que touchant le

cis non tenu

Portugal on se conformera à des conditions particulières au sujet desquelles nous vous avons parlé. Que cela soit bien compris etc.,

Reendant comme il sera possible que d'ultérieures communications de Mr le Docteur S'nday vous suffisent mis à ^{ameute} ~~en mesure~~ le pouvoir d'appréhender la situation plus favorablement que ne l'autorise la teneur des dépêches reçues, le Département vous prie de bien vouloir lui communiquer votre manière de voir ~~à~~ ^{d'après} ce sujet.

Agitez M^{me} les assurances de notre considération
Léonard